

DOSSIER D'INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ 2018



À RETOURNER AVANT LE 22 JUIN :

au site d'Henrichemont dans la boîte aux lettres :

6 place de l'Hôtel de ville - 18250 Henrichemont
hakima.benrabia@terresduhautberry.fr
Tél. 06 42 98 69 36

au siège de la Communauté de Communes :

31bis, route de Rians - 18220 Les Aix d'Angillon
ludivine.fournier@terresduhautberry.fr
veronique.gaillard@terresduhautberry.fr
Tél. 06 32 57 82 00

à l'Espace Jean Zay :

345, route de l'Etang - 18110 St Martin d'Auxigny
thomas.devautour@terresduhautberry.fr
Tél. 02 48 55 11 11

au pôle enfance-jeunesse :

20, route du Crêton - 18110 Vasselay
anne.thomas@terresduhautberry.fr
Tél. 02 48 25 46 61

CENTRES DE LOISIRS

- HENRICHEMONT
- LES-AIX-D'ANGILLON
- FUSSY
- MENETOU-SALON
- ST-MARTIN-D'AUXIGNY
- VASSELAY

www.terresduhautberry.fr

Merci de prendre connaissance de ces informations avant de remplir le dossier.

Conditions d'inscriptions dans un centre de loisirs (règlementation du ministère de la Jeunesse et des Sports) :
- enfant de 3 ans propre et déjà scolarisé
- vaccinations obligatoires à jour (sauf contre-indication médicale)



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier d'inscription pour un des centres de loisirs de la communauté de communes. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos actions pour l'enfance et la jeunesse.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document tous les renseignements pouvant vous être utiles : dates d'ouverture, horaires, tarifs, règlement intérieur...

Ce dossier d'inscription est à compléter avec le plus grand soin, et à **retourner à l'un des endroits suivant avant le 22 juin :**

- **au site d'Henrichemont dans la boîtes aux lettres :**
6 place de l'Hôtel de ville - 18250 Henrichemont / hakima.benrabia@terresduhautberry.fr
- **au siège de la Communauté de Communes - Permanences lundi 9h-12h et mercredi 14h-17h :**
31 bis, route de Rians - 18220 Les-Aix-d'Angillon
ludivine.fournier@terresduhautberry.fr / veronique.gaillard@terresduhautberry.fr
- **à l'Espace Jean Zay :**
345, route de l'Etang - 18110 St-Martin-d'Auxigny / thomas.devautour@terresduhautberry.fr
- **au pôle enfance-jeunesse :**
20, route du Crêton - 18110 Vasselay / anne.thomas@terresduhautberry.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et retardera d'autant l'inscription de l'enfant. L'inscription n'est pas automatique en raison du nombre de places limitées. **Les dossiers seront traités, s'ils sont complets, par ordre d'arrivée.** Vous recevrez alors un mail de confirmation (à renseigner sur la page 3) ou un courrier par voie postale.

Pour que le dossier soit complet, vous devez obligatoirement retourner :
même pour les enfants déjà inscrits (mise à jour annuelle de nos données)

- Pages 3 et 5 complétées recto verso, plus les pages d'inscriptions demandées
- Photocopies des vaccinations de l'enfant
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation du parent dont dépend l'enfant
- Une attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- Un justificatif de votre quotient familial 2018 ou feuille d'imposition N-1

Les prochaines inscriptions :

Périodes	Dates inscriptions
MERCREDIS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019	du lundi 25 juin au vendredi 6 juillet 2018
VACANCES D'AUTOMNE DU 22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2018	du lundi 24 septembre au vendredi 12 octobre 2018



Dossier d'inscription accueil de loisirs 2018

Aucun dossier ne sera pris en compte après le 22 juin 2018

Fiche de renseignements Été 2018

Cochez les cases correspondantes **CENTRES DE LOISIRS ÉTÉ**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Henrichemont | <input type="checkbox"/> Menetou-Salon |
| <input type="checkbox"/> Les-Aix-d'Angillon | <input type="checkbox"/> St-Martin-d'Auxigny |
| <input type="checkbox"/> Fussy | <input type="checkbox"/> Vasselay |

QUOTIENT FAMILIAL 2018 :

En l'absence de justificatif MSA/Caf ou feuille d'imposition N-1, le tarif le plus élevé sera appliqué

N° allocataire de la Caisse d'allocations familiales (partenaire financier) :
ou N°MSA : clé

L'ENFANT :

Nom : Prénom :
Sexe : M F Age :
Ecole : Classe (à la rentrée 2018-2019) :
Adresse du domicile :

Date et lieu de naissance :
Pour les enfants de moins de 6 ans, souhaitez-vous que votre enfant participe à la sieste ?
 Oui Non Si oui, merci de fournir des draps.
Dans tous les cas, un temps calme est proposé à chaque tranche d'âge après le repas.

1^{er} RESPONSABLE LEGAL :

(adresse de facturation) :

Père Mère Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

tel :

Mail (pour accuser réception du dossier d'inscription) :

PROFESSION :

Employeur :

Adresse :

tel :

2^{ème} RESPONSABLE LEGAL :

Père Mère Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

tel :

Mail :

PROFESSION :

Employeur :

Adresse :

tel :

En cas d'urgence, le centre de loisirs doit contacter en priorité :

Choix 1 : Nom(s) - Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel (s) :

Choix 2 : Nom(s) - Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel (s) :

Choix 3 : Nom(s) - Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel (s) :



N° SECURITE SOCIALE de la personne à laquelle l'enfant est rattaché :

..... clé : lien avec l'enfant :

ORGANISME D'ASSURANCE dont dépend le Responsable de l'enfant :

Assurance extrascolaire (ou RC ou garantie individuelle d'accident) :

Numéro :

Autorisation du responsable légal :

Je soussigné (e), Père, Mère, Tuteur,* :

Responsable de l'enfant désigné sur cette fiche,

- l'autorise à participer à toutes les activités proposées (sur place) par le centre de loisirs à l'exception de celle(s) contre-indiquée(s) par un certificat médical (à fournir lors de l'inscription)

() – l'autorise à quitter seul le centre (le midi et le soir)

ou

() – ne l'autorise pas à quitter seul le centre de loisirs,

il sera pris en charge par :

Père

Mère

Autre personne : Nom / prénom et lien de parenté

.....
.....
.....
.....

- autorise l'équipe de direction du séjour à prendre toutes les mesures nécessaires dans le cas où l'enfant aurait besoin de soins urgents,
- autorise la Communauté de Communes (organisateur) à utiliser les photos ou vidéos et/ou films sur le site internet de la Communauté de Communes et dans le cadre de documents de communication ou d'exposition (*Rayer la mention en cas de désaccord*),
- autorise la Communauté de Communes à récupérer mon adresse mail pour diffusion d'informations par mail et réception de newsletter
- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible en fin de dossier et sur le site internet www.terresduhautberry.fr rubrique enfance jeunesse
- autorise la Communauté de Communes à consulter mon quotient familial sur la base de données de la Caf

* rayez les mentions inutiles

Signature du Responsable légal,

Le

« Lu et approuvé »,

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service et à l'attention des animateurs. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit, d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, en vous adressant au service enfance-jeunesse. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Fiche Sanitaire de Liaison

Accueil de Loisirs Sans Hébergement / Eté 2018

A remplir obligatoirement et à retourner avec le dossier d'inscription

L'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : M F
Age : Classe (à la rentrée 2018-2019) :

1 - Vaccinations . (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant, vous pouvez également joindre les photocopies).

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 - Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Varicelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Angine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rhumatisme articulaire aigu <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Scarlatine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Coqueluche <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Otite <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rougeole <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Oreillons <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

AUTRES PRÉCISER

ALIMENTAIRES oui non

(régime particulier dans la limite de la faisabilité de la société de restauration, et sur prise de rendez-vous).

PRÉCISER



P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours : oui non
(si oui joindre obligatoirement le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION)
EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

3 - Informations complémentaires . (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui non
DES LUNETTES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant
DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non
DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui non
AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISER (ex : qualité de peau, crème solaire)

4 - Activités sportives et baignades

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non
J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : oui non

5 - Responsable de l'enfant

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. fixe domicile : Bureau :
Portable :
Nom et tél. du médecin traitant :

*Je soussigné(e),
responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe
d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention
chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou
un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.*

Date : Signature :

Document issu de l'original CERFA paramétré pour les besoins des structures ALSH
de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry



Inscription été 2018

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Âge : Classe (à la rentrée 2018-2019) :

Mail pour réponse suite à la demande d'inscription :

Centre de Loisirs de :

Cochez les semaines / journées ou demi-journées d'inscription selon le centre de loisirs.
Si plusieurs centres de loisirs sont concernés, merci de préciser lesquels dans la dernière ligne du tableau.

- HENRICHEMONT** du lundi 9 juillet au vendredi 3 août
- LES-AIX-D'ANGILLON** du lundi 9 juillet au vendredi 24 août
- FUSSY** du lundi 9 juillet au vendredi 3 août
- MENETOU-SALON** du lundi 9 au vendredi 27 juillet
- ST-MARTIN-D'AUXIGNY** du lundi 9 juillet au vendredi 31 août
- VASSELAY** du lundi 9 juillet au vendredi 3 août

		Juillet															Août				
		Lu 9	Ma 10	Me 11	Je 12	Ve 13	Lu 16	Ma 17	Me 18	Je 19	Ve 20	Lu 23	Ma 24	Me 25	Je 26	Ve 27	Lu 30	Ma 31	Me 01	Je 02	Ve 03
Accueil matin*																					
Journée	avec repas																				
	sans repas																				
Demi journée	matin																				
	repas																				
	après-midi																				
Accueil soir *																					
Centre de loisirs																					

*Pas de supplément tarifaire, inclus dans le prix de la journée
Possibilité de cumuler une inscription en juillet sur un centre puis en août sur un autre centre (à préciser).

		Août																			
		Lu 06	Ma 07	Me 08	Je 09	Ve 10	Lu 13	Ma 14	Me 15	Je 16	Ve 17	Lu 20	Ma 21	Me 22	Je 23	Ve 24	Lu 27	Ma 28	Me 29	Je 30	Ve 31
Accueil matin*																					
Journée	avec repas																				
	sans repas																				
Demi journée	matin																				
	repas																				
	après-midi																				
Accueil soir *																					
Centre de loisirs																					

*Pas de supplément tarifaire, inclus dans le prix de la journée

Toute inscription non annulée 48h à l'avance sera facturée selon les souhaits d'inscription figurant sur cette page.



Organisation été 2018

Henrichemont Du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018

Cet été à Henrichemont, c'est l'immersion dans une nature environnante avec une équipe qui animera de véritables citoyens dans un ensemble de valeurs favorisant le collectif.

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Ecole	60 places	3-5 ans 6-8 ans 9-11 ans 12-15 ans	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	06 42 98 69 36	9 animateurs 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)

Les-Aix-d'Angillon Du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2018

Cet été aux Aix-d'Angillon, la citoyenneté et la culture des différences seront au cœur de notre quotidien.

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Groupe scolaire	116 places en juillet 76 places en août	3-5 ans 6-9 ans 10-12 ans 13-15 ans	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	06 32 57 82 00	Juillet 13 animateurs 1 adjoint 1 directeur Août 8 animateurs 1 adjoint 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)

Spécificité : Des cartes familles au nom de l'enfant sont distribuées en début de séjour, seules les personnes détentrices de ces cartes peuvent venir chercher l'enfant.

Nous en fournissons 2 par défaut pour chaque famille mais nous pouvons en donner d'autres en fonction des besoins (grands parents, assistante maternelle, etc...).

Fussy Du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018

Cet été à Fussy, nous passerons ensemble des vacances souriantes et enrichissantes, où chacun peut évoluer dans un environnement épanouissant !

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Groupe scolaire	116 places	3-5 ans 6-8 ans 9-11 ans 12-14 ans	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	02 48 69 40 31	12 animateurs 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)



Menetou-Salon Du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet 2018

Cet été, à Menetou-Salon, nous favoriserons le vivre ensemble par l'intermédiaire de temps d'échanges et de partage pour permettre à nos enfants de s'épanouir pleinement dans leurs loisirs.

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Ecole maternelle	76 places	3-5 ans 6-9 ans 10-14 ans	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	02 48 64 87 63	8 animateurs 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)

St Martin d'Auxigny Du 9 juillet au 31 août 2018

Cet été, à St-Martin-d'Auxigny, un séjour dynamique, axé sur une participation renforcée des enfants dans un lieu où il fait bon vivre, où l'on cherchera à faire créer, à inventer, à construire et découvrir une multitude d'activités.

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Espace Jean Zay	198 places en juillet 188 places en août	3-5 ans 6-8 ans 9-11 ans 12-14 ans 9-14 ans (août)	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	02 48 55 11 11	Juillet 19 animateurs 1 adjoint 1 directeur Août 18 animateurs 1 adjoint 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)

Vasselay Du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018

Cet été à Vasselay : de la découverte, des rires, du partage, de la cohésion à travers des activités variées en Terres du Haut Berry et au-delà ...

Lieu d'accueil	Capacité d'accueil	Tranches d'âges	Horaires d'accueil	Numéro de téléphone sur place	Nombre d'animateurs	Navettes
Ecole publique	96 places	3-5 ans 6-8 ans 9-12 ans	Accueil matin : 7h30-10h00 Matinée : 10h00-12h00 Repas : 12h00-13h30 Accueil après-midi : 13h30-14h00 Après-midi : 14h00-17h00 Accueil soir : 17h00-18h30	06 70 91 16 74	10 animateurs 1 directeur	Néant (arrivée départ sur place)

Comment sont constitués les groupes d'âges ?

Par niveaux de classes à la rentrée scolaire 2018-2019 :

- les 3-5 ans : moyenne section et grande section de maternelle
- les 6-8 ans : CP, CE1, CE2
- les 6-9 ans : CP, CE1, CE2, CM1
- les 9-14 ans : du CM1 au collège
- les 10-14 ans : du CM2 au collège
- les 12-14 ans : collège



Tranches d'âges différentes selon les accueils de loisirs.

Été 2018 : Fonctionnement

Conditions d'inscriptions dans un centre de loisirs (règlementation du ministère de la Jeunesse et des Sports) :

- Enfant de 3 ans propre et déjà scolarisé
- Vaccinations obligatoires à jour (sauf contre-indication médicale)

1/ informations tarifaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes en Terres Vives, Terroirs d'Angillon et Hautes Terres en Haut Berry ont fusionné pour devenir la communauté de communes Terres du Haut Berry. Cette fusion maintient et développe l'organisation et le fonctionnement des accueils de loisirs déjà existants.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, le conseil communautaire a validé les tarifs suivants, en se basant sur les tarifs les plus bas pratiqués auparavant :

Territoire	Journée	1/2 journée	Repas	Semaine de 5 journées (forfait)	Semaine de 5 1/2 journées (forfait)
QF < 400	2,05 €	1,25 €	2,50 €	9,30 €	5,60 €
401 ≤ QF < 586	3,60 €	2,20 €	2,75 €	16,20 €	9,90 €
587 ≤ QF < 1155	6,15 €	3,75 €	3,00 €	27,80 €	16,80 €
1156 ≤ QF < 1499	7,20 €	4,30 €	3,50 €	32,50 €	19,35 €
QF ≥ 1500	8,00 €	5,00 €	4,00 €	35 €	22,50 €

Tarifs applicables sur le territoire de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry : familles qui résident et/ou travaillent ou dont les enfants sont scolarisés sur l'une des 29 communes de la Communauté de Communes.

Les repas sont indépendants des forfaits.

Hors territoire	Journée	1/2 journée	Repas	Semaine de 5 journées (forfait)	Semaine de 5 1/2 journées (forfait)
QF < 400	6,15 €	3,75 €	3,00 €	27,80 €	16,80 €
401 ≤ QF < 586	7,20 €	4,30 €	3,50 €	32,50 €	19,35 €
587 ≤ QF < 1155	8,00 €	5,00 €	4,00 €	35,00 €	22,50 €
1156 ≤ QF < 1499	10,00 €	7,50 €	4,25 €	45,00 €	33,75 €
QF ≥ 1500	12,00 €	10,00 €	4,50 €	54,00 €	45,00 €

Tarifs applicables en dehors du territoire de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

2/ fonctionnement des temps forts

Un minimum de fréquentation sur la semaine est obligatoire pour pouvoir participer au temps fort, à hauteur de 3 jours de fréquentation pour une semaine de 5 jours (journée temps fort inclus), et 2 jours de fréquentation pour une semaine de 4 jours (semaine du 15 août).

Les activités exceptionnelles sont attachées à un centre de loisirs. Un enfant inscrit au centre de loisirs d'Henrichemont ne peut participer au temps fort organisé par le centre de loisirs de Menetou Salon la même semaine.

Les temps forts se déroulent majoritairement à la journée (sauf exception mentionnée). Le tarif communiqué est un supplément qui s'ajoute au prix de la journée.

Ce supplément comprend : le pique-nique, le transport, le prestataire et l'encadrement. En cas de temps forts à la demi-journée, le repas demeure facultatif.

Vous ne trouverez pas dans ce dossier la liste des temps forts de tous les centres de loisirs, vous recevrez par mail, avec la confirmation d'inscription de votre enfant au centre de loisirs, un tableau récapitulatif des temps forts. Inscriptions par retour de mail avant le 29 juin 2018. Vous serez alors informé du déroulement du temps fort proposé, en début de semaine, sur place, au centre de loisirs.

Afin d'harmoniser les pratiques et de rendre plus équitable et égalitaire les temps forts proposés sur les centres de loisirs de cet été, le principe suivant a été adopté en conseil communautaire :

2018	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
	1 temps fort sur place (veillée, intervenant...)	1 temps fort territoire Terres du Haut Berry (intercentres, baignade, La Borne...)	1 temps fort dans un périmètre de 50 kms environ (ou 1 heure) autour du centre de loisirs (Bourges, Nancay...)	1 temps fort au-delà de 50 kms (Beauval, Le Pal, journée à St Amand)
Tarif	Pour les temps forts sur place et territoire (catégorie 1 et 2) = gratuité pour les familles		Pour les temps forts de moins de 50 kms = - que transport = 3 € / - transport + coût prestataires (ciné, patinoire, musée...) = 5 €	Pour les temps forts au-delà de 50 kms = - que transport = 5 € (exemple je vais à Sidiailles pour me baigner) / - transport + coût prestataires = 8 € (exemple je vais toujours à Sidiailles me baigner mais en plus je fais de l'accrobranche).
Forfait nuitée	Forfait nuitée camping (quel que soit le lieu) : + 5 €/nuit (en plus des prestations journalières)			



**Du lundi 30 juillet
au vendredi 3 août 2018**
à Saint-Martin-d'Auxigny

Une semaine à fond pour
les 12-17 ans avec un max
de sports, de fous rires,
d'activités... to have FUN !

Programme

L'inscription s'effectue à la semaine avec ou sans repas
(à préciser dans les renseignements) de 10h à 12h et de 13h30 à 17h00.

LUNDI

10h00 - 12h00 Basket ou tennis de table
12h00 - 13h30 Repas
13h30 - 17h00 Handisport
17h00 - 09h00 Nuit camping (prévoir affaires de toilettes, duvet, pyjama...)

MARDI

10h00 - 12h00 Basket ou tennis de table
12h00 - 13h30 Repas
13h30 - 17h00 Sports collectifs

MERCREDI

9h00 - 17h00 Sortie à la journée Canoë + pique-nique fourni
Accueil de 7h30 à 8h30
Départ du gymnase à 9h00
(Prévoir une tenue de baignade, une paire de chaussure d'eau ou des baskets usées et votre VTT)

JEUDI

10h00 - 12h00 Basket ou tennis de table
12h00 - 17h00 sortie VTT + pique-nique fourni

VENDREDI

10h00 - 12h00 Basket ou tennis de table
12h00 - 13h30 Repas
13h30 - 17h00 Tournoi

Documents à fournir en supplément page 3 et 5 recto-verso de ce dossier.
Un test anti-panique de natation (à faire au préalable en piscine). Un crêneau vous sera réservé à la piscine de St-Germain-du-Puy, la date vous sera communiquée par mail ou par téléphone.

Tarifs*

Territoire CDC	Prix du repas	Forfait semaine	Forfait semaine avec repas
QF < 400	2,50 €	25,00 €	37,50 €
401 ≤ QF < 586	2,75 €	35,00 €	48,75 €
587 ≤ QF < 1155	3,00 €	50,00 €	65,00 €
1156 ≤ QF < 1499	3,50 €	65,00 €	82,50 €
QF ≥ 1500	4,00 €	85,00 €	105,00 €

Hors territoire CDC	Prix du repas	Forfait semaine	Forfait semaine avec repas
QF < 400	3,00 €	50,00 €	65,00 €
401 ≤ QF < 586	3,50 €	65,00 €	82,50 €
587 ≤ QF < 1155	4,00 €	85,00 €	105,00 €
1156 ≤ QF < 1499	4,25 €	105,00 €	126,25 €
QF ≥ 1500	4,50 €	125,00 €	147,50 €

* Facturation par le Trésor Public à terme échu.

Inscription À retourner avant le 1^{er} juillet 2018

Nom _____

Prénom _____

Age _____

Choix de l'activité pour les matins

Basket Tennis de table

J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase de St-Martin-d'Auxigny après 17h

Taille de T-Shirt

(XS) (S) (M) (L) (XL) (XXL)

J'autorise l'équipe de direction à transporter mon enfant pour les navettes et les sorties

Repas et accueil

Merci de bien vouloir cocher selon vos besoins :

	Lundi 30/07	Mardi 31/07	Mercredi 01/08	Jeudi 02/08	Vendredi 03/08
Accueil matin - 7h30-9h00 au centre de loisirs des Aix d'Angillon					
Accueil matin - 7h30-9h00 au centre de loisirs d'Henrichemont					
Accueil matin - 7h30-9h30 au centre de loisirs de St Martin d'Auxigny					
Accueil matin - 9h30-10h00 au gymnase à St Martin d'Auxigny					
Repas - 12h00-13h30 au centre de loisirs à St Martin d'Auxigny			Sortie à la journée pique-nique fourni	Sortie à la journée pique-nique fourni	
Accueil soir - 17h00-17h30 au gymnase à St Martin d'Auxigny	Nuit camping				
Accueil soir - 17h30-18h30 au centre de loisirs à St Martin d'Auxigny	Nuit camping				
Accueil soir - 17h30-18h30 au centre de loisirs des Aix d'Angillon	Nuit camping				
Accueil soir - 17h30-18h30 au centre de loisirs d'Henrichemont	Nuit camping				

Mini-camps juillet

Date	Groupe d'âge	Hébergement	Activités
« CAMP EN ALTITUDE »			
Du 10 au 13 juillet 2018	10/15 ans	Centre FOL 23 Paul Léger à Super-Besse (63)	<ul style="list-style-type: none">• Randonnée découverte de la montagne<ul style="list-style-type: none">• Biathlon loisir• Escalade• Veillée crépusculaire• Course d'orientation• Baignade au pied des volcans• Luge d'été
« CAMP ENTRE SPORT ET NATURE »			
Du 17 au 19 juillet 2018	6/9 ans	Résidence Bleuet au Village de Goule à Bessais le Fromental (18)	<ul style="list-style-type: none">• Activités sportives (mini-golf, course d'orientation, VTT, etc.)• Activités nature avec découverte de la faune et flore<ul style="list-style-type: none">• Baignade en étang• Veillée crépusculaire sur la faune et la flore
« CAMP LA LOIRE EN CANÔE »			
Du 24 au 26 juillet 2018	10/15 ans	Camping municipal de la Charité sur Loire et de Pouilly sur Loire (58)	Descente de Loire en canôe, en trois étapes : 1/ Fourchambaud – La Charité sur Loire 2/ La Charité sur Loire – Pouilly sur Loire 3/ Pouilly sur Loire – Cosne sur Loire

Les départs se feront en début de matinée et les retours en fin d'après-midi à la salle des fêtes des Aix-d'Angillon

Inscription

Contact : Romain SOUCHARD
02 48 25 46 61 / romain.souchard@terresdulahautberry.fr

Pièces à fournir :

- Pages 3 et 5 complétées recto verso
- Photocopies des vaccinations de l'enfant
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation du parent dont dépend l'enfant
- Une attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- Un justificatif de votre quotient familial 2018 ou feuille d'imposition N-1



Mini-camps août

Date	Groupe d'âge	Hébergement	Activités
------	--------------	-------------	-----------

« CAMP A LA DECOUVERTE DE LA TERRE »

Du 7 au 9 août 2018	6/9 ans	Camping municipal d'Henrichemont (18)	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers les mains dans la terre (découverte de la poterie et créations) • Visite du Centre Céramique de la Borne • Visite animée de la Cathédrale Linard • Baignade à l'étang d'Henrichemont
---------------------	---------	---------------------------------------	--

« CAMP VAC S'Y »

Du 8 au 10 août 2018	12/17 ans	CREPS Centre-Val de Loire à Bourges (18)	<ul style="list-style-type: none"> • Sports innovants <ul style="list-style-type: none"> • Boxe • Zumba • Trampoline • Percussions • Sports nautiques • Sports collectifs <ul style="list-style-type: none"> • Hockey • BMX • Vélo sur piste au vélodrome
----------------------	-----------	--	---

Les départs se feront en début de matinée et les retours en fin d'après-midi à la salle des fêtes des Aix-d'Angillon

Tarifs

Mini camps	Tarifs CDC	Tarifs hors CDC
En altitude du 10 au 13/07 (4J-3N) à Super Besse en Auvergne 10-15 ans	QF ≤ 400 = 78 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 98 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 117 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 146 € QF ≥ 1500 = 176 €	QF ≤ 400 = 117 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 146 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 176 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 185 € QF ≥ 1500 = 195 €
La Loire en canoé du 24 au 26/07 (3J-2N) de Fourchambault à Cosne sur Loire, 10-15 ans	QF ≤ 400 = 36 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 45 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 54 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 68 € QF ≥ 1500 = 81 €	QF ≤ 400 = 54 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 68 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 81 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 86 € QF ≥ 1500 = 90 €
Entre sport et nature du 17 au 19/07 (3J-2N) à Bessais le Fromental 6-9 ans	QF ≤ 400 = 46 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 58 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 69 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 87 € QF ≥ 1500 = 104 €	QF ≤ 400 = 69 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 87 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 104 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 110 € QF ≥ 1500 = 115 €
A la découverte de la Terre du 07 au 09/07 (3J-2N) à La Borne 6-9 ans	QF ≤ 400 = 28 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 35 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 42 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 53 € QF ≥ 1500 = 63 €	QF ≤ 400 = 42 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 53 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 63 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 67 € QF ≥ 1500 = 70 €
Vac s'y du 08 au 10/08 (3J-2N) au CREPS de Bourges 12-17 ans (partenariat avec Cher emploi animation)	QF ≤ 400 = 27 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 34 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 41 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 51 € QF ≥ 1500 = 61 €	QF ≤ 400 = 41 € 401 ≤ QF ≤ 586 = 51 € 587 ≤ QF ≤ 1155 = 61 € 1156 ≤ QF ≤ 1499 = 64 € QF ≥ 1500 = 67 €

Règlement intérieur

1/ Présentation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes Terres du Haut Berry compte parmi ses compétences la « gestion et l'animation des accueils de loisirs fonctionnant pendant les temps péri et extra-scolaires ».

Ces structures sont agréées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (un numéro d'habilitation étant attribué à chacune d'elle pour chaque période d'ouverture).

Elles fonctionnent en partenariat avec :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,
- Le Conseil Départemental du Cher,
- La Caisse d'Allocations Familiales du Cher,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Les Francas.

2/ Fonctionnement

Les structures sont ouvertes à tous les enfants domiciliés ou scolarisés sur le territoire de la communauté de communes ainsi qu'aux enfants extérieurs dans la limite des places disponibles. Elles fonctionnent du lundi au vendredi (sauf jours fériés et ponts éventuels).

Les structures déclinent toute responsabilité en dehors des horaires définis par l'organisateur. Les sorties exceptionnelles sont soumises à autorisation écrite des parents ou du responsable légal à fournir avant le départ. Les horaires doivent être respectés pour permettre le bon fonctionnement des activités de la journée.

Pour déposer et reprendre les enfants et les jeunes, il est demandé aux familles de se garer sur les espaces réservés à cet effet, sans encombrer les passages et voies de stationnement des bus.

La structure décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte (argent, téléphone portable, jeu vidéo...).

L'utilisation des téléphones portables n'est pas souhaitée au sein de la structure. Il pourra être ponctuellement toléré, de manière strictement encadrée par l'équipe d'animation lors d'un camp, ou à l'occasion de certaines sorties ou activités spécifiques.

Condition de participation : les inscriptions sont prises par dossier uniquement avec inscription à la demi-journée, à la journée ou par semaine sous forme de forfait (repas non inclus : se référer aux tarifs).

Joindre obligatoirement au dossier :

- Fiche individuelle de renseignement,
- Fiche sanitaire de liaison,
- Fiche d'inscription
- Document mentionnant le quotient familial, ou à défaut la feuille d'imposition N-1 afin de procéder à son calcul,
- Carnet de santé de l'enfant (ou photocopie du carnet de vaccination),
- Numéro de sécurité sociale du parent auquel est rattaché l'enfant,
- Attestation d'assurance extra-scolaire,

- Photocopie de l'Aide au Temps Libre pour les familles bénéficiaires,
- Tout justificatif de prise en charge (Comité d'Entreprise, MSA, ...),

Tout dossier incomplet sera refusé jusqu'à la transmission des pièces manquantes, procédure qui retardera d'autant l'inscription de l'enfant.

L'assurance souscrite par la communauté de communes couvre les participants et les personnels assurant leur encadrement uniquement en cas de dommage non imputable à un tiers.

Activités :

Des projets d'animations sont mis en place dans chaque structure en fonction de l'âge des enfants. Ceux-ci seront communiqués aux familles dès le début du séjour. Les modifications éventuelles du programme seront affichées à l'entrée de la structure. Des séjours courts (mini-camps) peuvent être organisés en parallèle.

Dans l'intérêt de l'enfant et pour le bon fonctionnement de la structure, il est demandé aux familles :

- d'être ponctuelles,
- d'avertir le responsable de la structure en cas de désistement,
- de respecter les recommandations.

Restauration : Elle est assurée par les sociétés :

- API Restauration pour les accueils de loisirs de Fussy, Menetou, Saint Martin d'Auxigny et Vasselay (confection à la cuisine centrale à St Martin d'Auxigny)
- Ansamble pour l'accueil de loisirs d'Henrichemont et des Aix d'Angillon (livraison chaque jour de fonctionnement)

Les menus sont affichés dans la structure.

Chaque structure fournit un goûter, qui est une collation.

Réunion d'information : Les parents et enfants peuvent être invités à participer à des réunions d'information relatives à la mise en place et au déroulement d'activités spécifiques (mini-camps par exemple).

Équipement : Prévoir d'équiper les enfants selon les activités et la météo. Tous les jours, les enfants doivent avoir un sac à dos pouvant contenir : un vêtement de pluie, un rechange, de la crème solaire, une casquette). Vérifier dans les structures les effets personnels, vêtements oubliés ou égarés.

3/ Tarifs et règlement

La facturation des services s'effectue à la fin de chaque période par l'intermédiaire du Trésor Public qui assure le recouvrement de la participation des familles.

Toute inscription non annulée 48 heures à l'avance (par mail ou directement sur place) sera facturée selon les souhaits figurant dans le dossier d'inscription (sauf justificatif médical à fournir dans les 2 semaines suivant l'absence).

Certaines activités spécifiques, comme les sorties hors territoire de la communauté de communes Terres du Haut Berry, engendreront un coût supplémentaire pour les familles.



4/ Encadrement, sécurité et hygiène

Dans le respect de la réglementation de la DDCSPP et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnels qualifiés (ou en formation) et peuvent être éventuellement renforcées par des intervenants diplômés pour des activités spécifiques dites « à risques » (escalade, canoë, voile, kayak...).

Les enfants et les jeunes étant encadrés par du personnel qualifié, la venue des familles sur les lieux de sorties et de camps n'est pas souhaitable.

Une personne titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) sera chargée du suivi sanitaire des enfants dans chaque structure. Un médecin peut être amené à intervenir pour tout problème de santé. En cas de traitement, le personnel de la structure n'est pas autorisé à administrer

des médicaments à l'enfant ou au jeune, sauf sur présentation d'une ordonnance à son nom, indiquant la posologie. Sans ce document, et en cas de besoin, le personnel se chargera de contacter un médecin et la famille. A cet effet, il est rappelé aux familles de ne pas omettre de signer la fiche sanitaire de liaison et de vérifier la mise à jour des vaccins.

5/ Règles de vie

Afin de bien vivre ensemble, les enfants sont tenus de respecter les règles instaurées par les adultes encadrants. Tout comportement incompatible ou inapproprié avec la vie en collectivité ou mettant en péril sa propre sécurité ou celle des autres (dégradation, vol, violence verbale ou physique, non-respect des personnes, du matériel ou des locaux), sera sanctionné. Des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion pourront être prononcées, après entretien avec la famille.

Echelle de sanctions

Comportements	Démarches de la communauté de communes Terres du Haut Berry	Sanctions
Violences physiques (envers camarades ou adultes encadrant) coups, blessures, atteintes...	Entretien avec un représentant de la communauté de communes, les parents, l'enfant et l'animateur référent. Si comportement répété : - Courrier d'avertissement - Courrier de convocation - Courrier d'exclusion	Mise en place d'échange et solutions entre les parents, l'enfant et l'équipe d'encadrement Si comportement répété : - Avertissement écrit - Exclusion temporaire (durée variable selon la situation) - Exclusion sur la période d'inscription
Insultes (envers camarades ou adultes encadrant)		
Dégradations (locaux, matériel)		
Comportements indécents (non-respect de son intimité et de celle d'autrui ainsi que manque de pudeur)		
Comportements inappropriés (envers camarades ou adultes encadrant) Non-respect des consignes de sécurité, des règles de vie collective, insolence, dégradation, vol, violence verbale, non-respect des personnes, du matériel ou des locaux, ...		
Selon la gravité du comportement constaté la communauté de communes, en accord avec la famille se réserve le droit d'appliquer la sanction la plus appropriée.		

6/ Validation

Le présent règlement a été présenté au Conseil Communautaire le 18 mai 2017.

Toute inscription dans une structure de la communauté de communes Terres du Haut Berry implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Une question, un renseignement,...

Contactez le service animation du territoire :

Responsable du service :

Sylvain APERT

Tél : 02 48 25 46 61 / Email : sylvain.apert@terresduhautberry.fr

3 mois - 3 ans : pôle Petite Enfance

Marie-Line MERIGOT

Tél : 02 48 64 39 68 / Email : petitenfance@terresduhautberry.fr

- Crèches communautaires (Les Aixbullons, Crapahutte)
- Relais d'Assistants Maternels
- Lieu d'accueil enfants parents

3 - 25 ans : pôle Enfance Jeunesse

Anne THOMAS

Tél : 02 48 25 46 61 / Email : anne.thomas@terresduhautberry.fr

Votre centre de loisirs pendant les périodes d'ouvertures

Henrichemont mercredis, petites et grandes vacances du 9 juillet au 3 août

Hakima BENRABIA au 06 42 98 69 36

Les-Aix-d'Angillon du 9 juillet au 24 août

Ludivine FOURNIER (en juillet) et Véronique GAILLARD (en août) au 06 32 57 82 00

Fussy du 9 juillet au 3 août

Sébastien LEDOUX au 02 48 69 40 31

Menetou-Salon du 9 au 27 juillet

Vincent BONNIN au 02 48 64 87 63

St-Martin-d'Auxigny mercredis, petites et grandes vacances du 9 juillet au 31 août

Elodie ACKER (en juillet) et Thomas DEVAUTOUR (en août) au 02 48 55 11 11

Vasselay du 9 juillet au 3 août

Sandrine HIPOLITO au 06 70 91 16 74

Espace Jeunes :

Anthony CANON, Vincent BONNIN

Port : 06 77 31 34 62

Email : anthony.canon@terresduhautberry.fr

6 - 11 ans : T.A.P / N.A.P «Acti'Berry»

Activités Périscolaires

Romain SOUCHARD

Tél : 02 48 25 46 61 / Email : romain.souchard@terresduhautberry.fr



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes